

Mythe de la parentalité, réalité des familles

Saül KARSZ

**Mythe
de la parentalité,
réalité
des familles**

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2014

5 rue Laromiguière, 75005 Paris

www.dunod.com

ISBN 978-2-10-071308-0

Photo de couverture : © Christian Gasset

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*Claudine Hourcadet et Jean-Jacques Bonhomme
ainsi que Marga Mendelenko et Alain-Georges Bouché
ont lu et relu les versions successives de cet ouvrage,
interrogé des passages, proposé des amendements.
Et nous avons, ensemble, une fois encore étayé notre complicité.*

SK

Table des matières

<i>Introduction. Un signifiant à tout faire</i>	1
1. La famille, entre jouissance privée et ordre public	5
Scènes de la vie de famille	7
<i>Réurrence d'une scène primitive, 8 • Des parents toujours à venir, 23 • La différence des sexes, ce malentendu, 28</i>	
Histoires de famille	40
<i>Entre dédales langagiers et embarras conceptuels, 43 • Trois indispensables, 55</i>	
Des enfants en famille	70
<i>Théories sexuelles infantiles et leurs prolongements, 71 • Il était une fois la cellule familiale, 73 • Les premiers éducateurs, presque..., 77</i>	
2. La parentalité n'est pas qu'une affaire de famille	85
Paramétrer	94
<i>Une crise (trop) annoncée, 94 • Et pourtant ambiguë, radicalement ambiguë, 99 • Lettres de noblesse, lettres de cachet, 110</i>	
Déployer	115
<i>Une leçon magistrale, 116 • Il était une fois l'immaturité, 131 • Le plus vieux métier du monde ?, 140 • Janus bifrons, 149</i>	
3. Ratures et sutures d'une idéologie matérielle	163
La parentalité, idéologie en acte(s)	168

Aujourd'hui, la parentalité	182
<i>Trois leçons et un enseignement, 182 • Valeur refuge et affaire d'État, 192 • De la famille en général à la forme-famille en particulier, 199 • Mutation anthropologique ou révolution néolibérale ?, 210</i>	
4. Accompagner des parents ou soutenir la fonction parentale ?	225
Horizons	233
<i>Des défaillances parentales aux compétences des parents, et retour, 234 • La clinique, entre psychologisme et sociologisme, 244</i>	
Voies, pistes	264
<i>Impossible neutralité, indispensable objectivité, 264 • Une éthique de l'intervention transdisciplinaire, 281 • Dilemme stratégique, 293</i>	
<i>Conclusion. Sortir de la parentalité ?</i>	297
<i>Bibliographie</i>	303
<i>Index</i>	307

Introduction

Un signifiant à tout faire

*« Ce ne sont pas les choses qui ont tellement troublé les hommes,
mais les opinions qu'on se fait des choses qui n'existent pas. »*
[Frederick Nietzsche, Aurore, V - § 563]

LA FAMILLE est au centre de toutes les attentions et de toutes sortes d'intentions. Des travaux théoriques en auscultent le développement, des interventions de terrain la prennent pour objet et objectif, des consignes administratives, juridiques et politiques cherchent à en orienter les évolutions. Souci du sens commun, référence journalistique, fiction théâtrale, cinématographique, télévisuelle, cible des politiques publiques, ritournelle des différentes églises... Multiplicité de perspectives dans laquelle il faut inclure l'extrême prolifération langagière des références familiales, sinon familialistes.

Ferdinand de Saussure nous apprend que le rapport entre un signifiant et un signifié, entre le mot et la chose est conventionnel, socio-historique dirions-nous aujourd'hui. Le signifiant « famille » n'y échappe pas. C'est le moins qu'on puisse dire ! Outre les familles nucléaire, conjugale ou élargie et leurs abondantes déclinaisons, on trouve également la famille étendue, très, voire trop étendue (mafiosi), la famille diagnostiquée en difficulté (famille défaillante), la famille imaginée sans souci (Sainte Famille), la famille dite sans histoires (connues du voisinage). Alors

qu'ils n'ont ni le désir ni les moyens de les quitter, des enfants font récrimination à leurs parents d'avoir échoué à fonder une vraie famille, ou d'en avoir fondé une tellement replète que les apparences priment sur les attentes et sur les besoins de ses membres, ainsi arrimés à un destin apparemment irrémédiable... C'est alors que J.-J. Goldman chante : « Tu es de ma famille / De mon ordre et de mon rang / Celle que j'ai choisie / Celle que je ressens / Dans cette armée de simples gens... Tu es de ma famille / Bien plus que celle du sang... ». Ce signifiant qualifie positivement les relations de travail (« dans notre entreprise, énonce le PDG, nous sommes une grande famille, il faut se serrer les coudes ! »), tout en scellant des situations de rupture (« je ne vous dois rien, nous ne sommes pas de la même famille, que je sache ! »). Confrontés à des adversités collectives, des gens qui pourtant ne se connaissent pas, s'entraident, coopèrent, s'inquiètent les uns des autres – telle une famille. Celle-ci hante le rêve fraternel, rousseauiste, libertaire, humaniste, exalté dans maintes gestes révolutionnaires, rêve d'après lequel tous les hommes font ou devraient faire partie d'une seule et même famille, l'humanité... Des usages tout aussi métaphoriques se retrouvent dans les familles botaniques, les familles biologiques, les familles sémantiques, les familles politiques, les familles de quadrumanes.

L'apport de la psychanalyse est ici irremplaçable. Il y a de la famille, ou tout au moins des relations précoces, une expérience infantile, initiale, subjectivement fondatrice, quoique jamais entièrement maîtrisée par ceux qui en sont les porteurs. Dans cette expérience, des attributs d'une famille réelle s'entremêlent inexorablement avec des caractéristiques d'une ou de plusieurs familles fantasmées, indémaillable chassé-croisé de la famille dans laquelle chacun est né et vit de fait, la famille dans laquelle chacun croit être né et a vraisemblablement vécu, et enfin des familles dans lesquelles il aurait peut-être pu naître et même vivre. Cette matrice du roman familial [Freud] est une composante majeure de la construction identitaire, marquage indélébile des nostalgies et des rancunes, des amours et des haines de chaque sujet, de ses hainamorations [Lacan]. À la fois ressourcement, bonheur, fragilité, débilisation.

Ce processus ne se termine pas avec l'enfance. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est constitutif, significatif, efficient. Chaque sujet passe beaucoup de temps et de libido, en fait sa vie tout entière, à réélaborer – consciemment et inconsciemment – ces figures familiales qui n'arrêtent pas, elles, de le façonner à leur tour. Cela explique qu'en la matière chacun peut être relativement intarissable ou adroitement mutique, chacun sait à peu près de quoi il parle, mais peu ce qui le fait parler,

moins encore se taire. En détournant la célèbre imprécation d'André Gide, chaque sujet peut s'exclamer : « Familles, je vous ai ! »

Cette expérience redoutée et/ou aimée avec sa/ses famille(s), chacun la piste dans d'autres familles (élargie, trop-étendue, sans soucis, en difficulté, dans le monde animal et végétal, entre collègues de travail, entre camarades de lutte, dans l'humanité tout entière...). Dans le devenir de chaque sujet, ces agglomérats para-familiaux entrent en résonance avec ses familles de départ, les idéalisent, les subliment, les actualisent, sont vécus comme des entraves malsaines à la vraie vie familiale, permettent au contraire de s'en détacher, aident à l'oublier, ravivent l'horreur, la nostalgie, les remords, ressuscitent les plaisirs, les joies, les bonheurs... D'où, notamment, les avatars quelque peu archaïques, soit les inexorables dimensions infantiles qui jalonnent l'évitement, l'attachement et l'éloignement de chacun vis-à-vis des groupes, associations, entités diverses. La cause du désir ne cesse de poindre dans la cause associative, syndicale, politique, entrepreneuriale, dans l'emploi et le chômage, dans la cause que chacun déteste, abhorre et/ou à laquelle il se consacre corps et âme. Pistage courant, recherche récurrente, labeur incessant.

Sans aboutissement concevable, néanmoins. Ces autres familles convoquent des coordonnées et des enjeux explicitement idéologiques et politiques, situés complètement ailleurs que dans l'expérience infantile et ses prolongements narcissiques à l'âge adulte. L'expérience du travail et de la grève, de l'école et des vacances, de la coopération et de la solitude, de la vie et de la mort, n'est pas seulement, n'est pas fondamentalement une expérience personnelle ou interpersonnelle.

Ces familles syndicales, politiques, associatives, etc., rappellent que même la famille de départ n'est aucunement subsumée dans l'expérience infantile, ni non plus adulte. Elle les déborde de toutes parts. Elle joue un rôle fondateur, initiatique – mais uniquement et exclusivement du point de vue du vécu et des représentations du sujet ! Car bien d'autres paramètres socio-historiques, économiques, politiques, idéologiques organisent le fonctionnement des familles, en deçà et au-delà de leur impact subjectif et comme condition de cet impact... Paramètres extérieurs qui les encadrent, en fixent les limites, les ressources et les marges d'initiative. Paramètres également actifs en leur sein, dans l'intimité des amours et des haines singulières qui font et parfois défont les familles.

Celles-ci sont toujours prises, littéralement prises au sein de conditions sociales déterminées, dans des espaces-temps connotés, traversées de fond en comble par des dynamiques, des alliances et des conflits qui,

Marx nous l'apprend, jamais ne sont uniquement psychiques, fussent-ils inconscients.

La catégorie de parentalité y prend son envol – son grand intérêt étant de souligner que les affaires de famille ne sont surtout pas des affaires familiales.

Envol d'une catégorie qui est à la fois tête de pont d'une problématique théorique précise, pointe avancée d'un déploiement idéologique majeur, carrefour de multiples enjeux individuels et collectifs que la famille illustre mais n'épuise surtout pas, cible de traitements aucunement neutres ni pour les intervenants ni pour les destinataires et qui par là même interroge la possibilité de diagnostics objectifs, raison d'être de services, institutions et pratiques professionnelles spécialisées. Voilà un ensemble bigarré, multidimensionnel, disparate, complexe sans doute, aucunement compliqué. Notre recherche, pour mieux dire notre aventure, peut donc débiter.

Chapitre 1

La famille, entre jouissance privée et ordre public

« Considérer un fait comme *naturel* est une démarche *culturelle*. »
[Cl. Meillassoux, *Mythes et limites de l'anthropologie*,
Lausanne, Ed. Page deux, 2001]

COMMENT ABORDER la question de la famille sans interroger un certain nombre de représentations la concernant ? Comment comprendre sa logique, ou plutôt ses logiques, ses dynamiques enchevêtrées, les forces centrifuges et centripètes qui ne cessent de la traverser, voire de la recomposer, sans en même temps se soucier des évidences tenaces et des multiples truismes qui l'investissent continûment ? La famille est à la fois, et indissociablement, un des thèmes les plus étudiés, une des réalités les plus prégnantes, et le dépositaire indéfiniment renouvelé de foisonnants imaginaires. Tel est l'axe du présent chapitre.

La famille inspire une masse considérable d'écrits et de discours en tous genres, de connaissances et réflexions de toutes origines, d'auscultations, diagnostics et pronostics divers et variés. De la sociologie à la psychologie et la psychanalyse, en passant par l'histoire, l'anthropologie, le droit, la psychiatrie, des enseignements précieux sont disponibles,

d'incontournables avancées que nous ne saurions nullement méconnaître. Il en va de même pour une vaste cohorte d'écrits professionnels dus à des travailleurs sociaux, des magistrats, des psychologues, sans oublier les documents administratifs, les textes d'orientation, les rapports de recherche, etc. Il importe cependant de ne pas accorder à cet ensemble une cohésion qu'en fait, il ne possède pas. Convergences et affinités, mais aussi divergences, discordances et contradictions y sont d'autant plus fréquentes que ces développements disciplinaires s'effectuent en parallèle les uns vis-à-vis des autres, sans guère s'articuler ni prendre effectivement acte de ce qui se fait dans d'autres champs, moins encore en s'y ressourçant. Cette cohésion instable n'obéit pas à des raisons uniquement théoriques, ni exclusivement à des intérêts institutionnels. Elle est également imposée par la thématique abordée. Les fortes variations des organisations familiales concrètes, la mosaïque des combinaisons parentales, l'hétérogénéité des modalités conjugales découragent d'emblée toute velléité de complétude sans faille, de savoir sans reste. Aucune discipline, aucune théorie ne saurait – surtout aujourd'hui – s'arroger une quelconque vue exhaustive et définitive à propos de la famille. Le savoir absolu n'y est vraiment pas de mise, mais la recherche circonstanciée, l'analyse argumentée, la clinique de situations chaque fois spécifiques. Las, ces principes somme toute élémentaires s'en trouvent maintes fois fragilisés par des chercheurs et des praticiens pressés de fondre la complexité du réel dans la simplicité de leur schéma préféré.

Trop souvent, les questions familiales jouent en manière d'écran projectif sur lequel défilent toutes sortes d'attentes, fantasmes, satisfactions, déceptions, rationalisations à la fois individuelles et collectives, subjectives et, comme on dit, « sociales » : dans tous les cas, idéologiques. Difficile d'en parler sans impliquer sa propre famille, celle qu'on a eue, cru avoir, aurait aimé avoir, espère avoir un jour, souhaite ne plus avoir. Difficile d'en traiter sans intercaler dans une plus ou moins grande mesure des descriptions quant à ce que la famille est de fait, dans son organisation et son fonctionnement objectifs, et des supputations quant à ce qu'elle aurait été jadis, ce qu'elle devrait et/ou pourrait devenir demain... Descriptions, analyses et déclamations se succèdent dans une noria aussi infatigable que fatigante. Les évolutions de la famille inquiètent nombre de chercheurs, journalistes, décideurs administratifs et politiques, travailleurs sociaux. Une certaine « opinion publique » exige à cors et à cris une restauration aussi urgente que vigoureuse, sans toutefois indiquer ce qu'il s'agirait de restaurer ni comment accomplir, concrètement, pareille entreprise de salubrité publique. D'autres points de vue, plus circonspects, auquel le présent ouvrage s'associe, tentent de

comprendre ce qu'il en est aujourd'hui de la famille et d'en accompagner théoriquement et pratiquement les mutations. Avec une crainte toutefois : non pas des évolutions familiales mais, surtout et avant tout, de la rareté des débats de fond en la matière, condition sans doute de la surabondance de lieux communs.

Il semble improbable d'aborder les questions familiales sans mobilisation imaginaire, sans investissements fantasmatiques et fantomatiques, sans romances, bref sans inconscient – et sans que ces questions représentent des enjeux de société. C'est ainsi qu'elles donnent prise à la problématique de la parentalité.

Afin d'en décliner les formes et les contenus, dans le présent chapitre nous travaillons quelques *scènes de famille*, saynètes et/ou drames où se jouent et rejouent des structures constitutives de la vie familiale, des paradigmes qui rendent celle-ci possible, désirable et/ou exécrationnelle. Nous abordons ensuite ce qu'il en est des *histoires de famille*, forcément semées de vives ambivalences, d'épopées plus ou moins héroïques et d'épisodes plus ou moins reluisants. Histoires, en effet, car à défaut de cet ancrage dans le temps et dans l'espace, il n'y a plus ou il n'y a pas encore de famille. S'y aventurer n'étant cependant pas chose aisée, il vaut mieux compter sur quelques guides susceptibles d'orienter le regard et d'instruire la perception : nous allons évoquer *trois indispensables* qui, sans être les seuls, restent obligatoires pour se risquer intelligemment dans les scènes et dans les histoires de famille. Dernier item, et pas des moindres, nous traitons des *théories infantiles* sur la famille, dont la perpétuation idéologique et politique à l'âge dit adulte nous réserve d'étonnantes découvertes.

Ces repérages serviront à situer la place où se tient cette construction socio-historique particulière, espace de solidarités et d'égoïsmes, de pactes conscients et inconscients, d'amours et de haines tenaces, configuration aussi définitive qu'éphémère, dispositif d'agencement des sexualités infantiles et adultes, unité de consommation, engrenage stratégique dans la reproduction des rapports sociaux... bref, la place de cette construction pluridimensionnelle que nous sommes habitués à condenser sous le signifiant, unificateur et par là passablement réducteur, de « famille ».

SCÈNES DE LA VIE DE FAMILLE

Nombre des scènes évoquées ci-après paraissent d'autant plus banales que leur impact est le plus souvent sous-estimé. On serait même tenté

d'y voir des exceptions à une règle pourtant rarement explicitée comme telle, normalité plus invoquée qu'argumentée. Or, mettre ces scènes en avant entraîne quelques éclairants déplacements théoriques et pratiques dans la façon de prendre en compte la famille.

Il n'en reste pas moins que nous ne sommes pas en présence d'un panorama exhaustif. Ces scènes sont des expériences et des registres partiels, partiels, incomplets, quoique constitutifs et finalement impossibles à éluder.

Récurrence d'une scène primitive

Scène originaire, première, dimension capitale de l'architecture familiale, de ses projets, soucis, satisfactions, de son fonctionnement et même de ses dislocations. Constamment rejouée au fur et à mesure que de nouvelles familles se constituent, se développent, y compris quand, cloîtrées dans l'intimité de leur domicile qu'elles quittent le moins possible, elles s'imaginent à l'abri de tout regard, protégées de toute injonction¹. Scène finalement banale, domestique, renouvelée autant de fois qu'il y a de familles, au point que de nombreux parents, des professionnels et plus d'un chercheur succombent à l'illusion d'après laquelle la dite scène serait on ne peut plus naturelle, spontanée, à tel point évidente que son élucidation serait superflue. Mais justement parce qu'il s'agit d'une scène primitive, c'est-à-dire fondatrice, elle joue un rôle non négligeable dans le fonctionnement intime de chaque famille, dans la place que celle-ci occupe et les fonctions qu'elle joue dans une société donnée, et bien entendu dans les représentations à son propos.

De quoi s'agit-il ? Vont jouer dans cette scène une femme et un homme, ils sont mariés, pacsés, cohabitent de façon permanente ou sporadique. Accident et/ou décision mûrie, ils vont avoir un enfant. Au bout d'un processus indissociablement biologique, psychique, économique, idéologique, bref social, la génitrice accouche d'un bébé tout beau, tout

1. Hormis leur acception juridique, des formules comme « *chez moi* », « *chez nous* » évoquent l'espace retranché où chacun imagine vivre, zone éminemment privative à l'abri des contraintes dites extérieures. Cependant, « *chez moi* » et « *chez nous* » ne sont nullement dissociables du genre et des conditions du logement, du voisinage proche et éloigné, du statut de locataire ou de propriétaire, de la place objective occupée dans l'ensemble des rapports sociaux, ni non plus des interdictions et des autorisations par lesquelles chacun est tenu et/ou se croit tenu. Rien n'empêche de proclamer haut et fort que « *chez moi, je fais ce que je veux !* », d'y croire même : une plaisante assurance, une impression d'intimité, un élan narcissique en découlent. Ce n'est pas pour autant que le réel est effacé.

neuf. L'événement a lieu dans une maternité, sans incident majeur, à la grande joie de la génitrice en train de devenir mère et du géniteur qui a hâte de devenir père, quoiqu'*in petto* il se demande comment cela va vraiment se passer. Sous son calme apparent et sa fatigue réelle, la génitrice naissant à sa condition maternelle ne manque pas, de son côté, de s'interroger, pour elle autant que pour son conjoint, mais, puisque quelqu'un doit assurer et même rassurer...

Entrée en scène classique, même si celle-ci peut être jouée par bien d'autres personnages, des « ventres loués », des couples dits homosexuels, différentes procédures de procréation médicalement assistée, de nombreux scénarios d'adoption, etc. Restons-en, pour le moment, à la scène classique. Un sujet désigné comme femme et un autre désigné comme homme font un enfant : nous dirons qu'ils le convoquent à naître, qu'ils l'assignent à venir au monde.

D'emblée, tout enfant est toujours et par définition attendu. Il ne peut pas ne pas l'être. Pas toujours désiré, certes. Même si le désir est loin de se réduire à sa face consciente, calculée, maîtrisée, et n'est nullement synonyme de motivation ou d'envie, tout en n'étant pas non plus forcément politiquement correct. Attendu par la génitrice et par le géniteur qui se voient déjà en mère et en père, tous deux – mais chacun à sa manière – s'apprêtant vraisemblablement à entrer en parentalité. Ou qui se demandent ce qu'il en est. Attendu par les familles respectives, proches et élargies, qui à cette occasion ravivent leur plaisir de se revoir, se réconcilient de bonne grâce eu égard aux heureuses circonstances présentes ou se regardent en chiens de faïence, ne voyant pas en quoi un innocent nouveau-né allégerait les lourds contentieux qui les séparent depuis un certain épisode épouvantable dont personne pourtant n'a gardé un souvenir clair. Attendu par le médecin obstétricien, la sage-femme, les infirmières et/ou les aides-soignantes, par leur savoir-faire, lequel ne va pas sans quelques lacunes parfois gênantes, attendu par les compétences et représentations technico-idéologiques de ces professionnels à propos de l'accouchement et des douleurs qui l'accompagnent, qui doivent l'accompagner, qui ne doivent pas l'accompagner. Attendu par la disponibilité subjective des professionnels dans le cadre objectif de la planification hospitalière et de la rationalisation des choix budgétaires, outre leur position à propos de la jurisprudence Perruche, leurs propres histoires personnelles, les rapports entre ces différents professionnels et la hiérarchie administrative, les conditions de travail et de rémunération. Attendu par différents psys, qui signalent avec plus ou moins de constance leur mise à disposition. Attendu par le carnet de santé, les visites à la P.M.I. et/ou chez le pédiatre, celui-ci pouvant

être conventionné par l'autorité publique ou pratiquer des honoraires dits libres car conventionnés par le marché de la santé. Attendu par les lois françaises de protection de l'enfance et/ou de prévention de la délinquance juvénile qui, mettant en place l'enfance en danger et l'enfance dangereuse, facilitent la transition de l'une à l'autre. Et, avant, par le peintre qui, à la maison, est suspendu à l'appel téléphonique du mari lui confirmant l'heureux événement et donc la couleur à donner à la chambre du nouveau-né. Attendu par l'Aide Sociale à l'Enfance, par les familles candidates à l'adoption, par les familles qu'on appelle d'accueil, par une sourcilleuse quoique souvent bienveillante armada d'institutions et services sociaux et médico-sociaux...

Attendu par le rayon « layette » des grandes marques, ou des petites marques, ou des sans-marque, par des habits déjà portés par d'autres bébés, par des poussettes neuves ou d'occasion, modèle limousine ou modèle caritatif, par l'alimentation dite équilibrée ou la moins chère possible. Attendu par *Goldorak* ou la *Petite sirène*, par *Nike* et *Nintendo* achetés par sa parentèle dans le commerce spécialisé, cédés par des voisins généreux ou même « tombés du camion » aux pieds des grands frères... Attendu par *Lui* et/ou par *Elle*, par *Cosmopolitain* et/ou par *Antoinette* (feue la revue « féminine » de la C.G.T.), par *L'Équipe* et/ou, pire, par les comptes rendus du Séminaire *Déconstruire le social*². Attendu même par la problématique de la parentalité ! Attendu par l'appareil scolaire que l'enfant va fréquenter des décennies durant, et qu'il finira par quitter, sûrement pas indemne et plus ou moins diplômé, doté d'un certain bagage qui n'est pas, pour tous les enfants, un bagage certain ; il pourra même y retourner pour exercer l'impossible quoiqu'indispensable profession d'enseignant. Attendu par un éventail de débouchés possibles, plausibles, carrément inconcevables. Ce, dans le cadre d'une politique scolaire donnée et de destins sociaux préfigurés, eu égard à des configurations subjectives façonnées au sein des couches sociales, des époques et des cultures, des villes et des campagnes, des pays et autres marchés communs.

Attendu donc, chaque enfant est toujours attendu. Toujours héritier des grandeurs et des misères familiales. *Convoqué à naître* pour confirmer ou encore pour infirmer le bonheur conjugal en lui donnant une occasion inédite de se diversifier. Pour tenter de stabiliser le couple, voire de

2. Entre 1989 et 2004, j'ai conduit mensuellement à la Sorbonne, Université Paris V, le séminaire libre **Déconstruire le social**, arrêté en 2004 par décision unilatérale de mes (presque) chers collègues universitaires. Les comptes rendus de cette aventure occupent quelque 3 000 pages, actuellement en cours de réécriture partielle à fins d'édition.

le sauver. Pour retenir madame à la maison en lui garantissant un destinataire de sa tendresse inassouvie, pour convaincre monsieur de ne plus travailler si tard avec sa secrétaire. Pour ne pas éparpiller le patrimoine aux griffes du fisc et d'invraisemblables cousins éloignés. Pour honorer la promesse faite à grand-mère sur son lit de mort. Pour être normal, c'est-à-dire pour le paraître, en faisant comme tout le monde est censé faire. Pour perpétuer le lignage. Pour satisfaire ce que l'un des géniteurs ou les deux ressentent comme un besoin impérieux : donner la vie, se multiplier, vivre des joies nouvelles, partager l'amour qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs parents, ou qu'ils auraient tant aimé recevoir. Pour remplacer un enfant précédent, décédé si jeune, ou qui a grandi si vite que ses parents n'ont pu s'en occuper comme ils l'auraient voulu. Pour représenter l'enfant merveilleux, tant désiré à la condition de l'être. Pour assurer les vieux jours des parents. Pour représenter le fruit à jamais indélébile d'amours coupables, ou de jouissances intenses, ou des deux... Pour faire enjeu : des parents, des familles, du commerce, de l'école, des services sociaux, de la médecine, de la justice, de la politique sociale, de la politique tout court. Attendu, convoqué, entouré, guetté, pisté, épié, accueilli, suivi, évalué, célébré, détesté, désiré.

Ce processus long et touffu qu'est la naissance éclate au grand jour quand, plus tard, des adolescents apostrophent leurs parents : « Je n'ai pas demandé à naître ! ». Ils ont parfaitement raison, bien sûr. Même si ce n'est pas toujours indispensable de le reconnaître. Pour la bonne tenue du roman familial, il vaut peut-être mieux leur rétorquer : « Mais nous ne savions pas que c'était toi ! ». Ceci non plus n'est pas faux : les parents voulaient un enfant, qu'ils avaient imaginé avec certaines caractéristiques, mais pas nécessairement cet enfant-là, élevé avec tant d'affection et de sacrifices, et qui maintenant les apostrophe sans égards ! Comme l'exprime une mère de famille : « Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu pour mériter un enfant pareil !? ». Justement, *that is the question...*

Nous pouvons dire des enfants ce que Lacan souligne pour les humains en général. Tout enfant, en effet, se confronte à la plus énigmatique des questions : « *Chè vuoi ?* » Version inquiète : « Mais pourquoi c'est vous qui m'avez-vous choisi !? » Version angoissée : « Vous êtes sûrs que je suis bien votre enfant ? » Version joyeuse : « Quelle chance d'être avec vous, dans notre petite famille ! » Bref, que me veulent-ils ? Question lancinante, en effet. Malgré le fait – incontournable, immanquable, inexorable – que l'enfant est là pour quelque chose, pour quelque(s) cause(s), rien de plus énigmatique que de savoir pourquoi précisément. Surtout que les parents, loin de cacher systématiquement d'obscurs

secrets de famille, n'en sont pas eux non plus entièrement au courant. Ils répondent comme ils peuvent, comme ils osent, comment ils supposent qu'il faut le faire, pas toujours de façon convaincante au demeurant, puisque, comme tout un chacun, ils n'ont pas la maîtrise de leur histoire. Situation que les enfants mettent des années à comprendre. À sa manière, la recherche des origines qui taraude nombre d'enfants devenus adultes témoigne de cette quête de la cause originelle et absolue de leur existence.

Par conséquent, l'adage d'après lequel on serait « nu comme un enfant qui vient au monde » manque vraiment de pertinence ! Car si en effet les bébés naissent nus, avant même d'être enveloppés dans des draps ils sont déjà enrobés de toutes sortes d'attentes et de projets. Avant même d'entamer sa vie, et pour pouvoir le faire, chaque enfant est happé dans la vie des autres et dans les morts que ceux-ci traînent. D'autres et, au-delà, de l'Autre, entendant par là un vaste échiquier de structures, régimes, constructions, individus, collectivités. C'est pourquoi je dis que les enfants sont convoqués à naître. Sans doute sont-ils tout beaux, mais certainement pas tout neufs (d'où, peut-être, leur peau quelque peu parcheminée ?).

Bien d'autres références sont à l'œuvre, largement présupposées ci-dessus : injonctions morales de toutes sortes, prescriptions religieuses, politiques natalistes, contrôle des naissances, diffusion ou au contraire interdiction des procédures de maîtrise de la fécondité, calculs – jamais seulement techniques – quant à l'âge de madame, l'avenir professionnel de monsieur, les revenus familiaux, le chômage... Composantes hétérogènes et rudement consistantes qui attendent le nouveau-né et n'arrêtent pas de l'accompagner, de l'encombrer et même de le traquer. Dans ce comité d'accueil, les services municipaux occupent une place sensible, puisque les différentes démarches qu'il faut y accomplir ne relèvent pas du seul formalisme administratif. C'est, en France, la déclaration de naissance à l'état civil par laquelle un homme fait savoir qu'avec sa conjointe il compte prendre soin d'un rejeton qu'ils ont convoqué à naître. Déclaration effectuée auprès d'une préposée qui, dûment instruite, le/les félicite de la bonne nouvelle, récite rapidement les responsabilités et les plaisirs que cela entraîne, souhaite mille bonheurs à la *p'tite famille* – sans nullement négliger, geste capital, de remettre l'attestation de l'engagement que la famille vient de contracter avec l'État, marqueur des droits et des devoirs, certains tacites, d'autres détaillés, ainsi mis en branle. Une double, sinon une triple reconnaissance s'y déploie : du bébé qui devient graduellement un petit d'homme, du géniteur qui en le reconnaissant a la possibilité de se transmuier progressivement en père, de la génitrice qui l'ayant porté et mis au monde tente de se

métamorphoser doucement en mère. Même si, pour tout un chacun, l'expérience s'avère plutôt vertigineuse. L'acte de la naissance à la clinique se trouve surdéterminé par l'extrait de naissance délivré par les services compétents. Muni du document référencé ci-dessus, le géniteur – décidément de plus en plus père de famille – quitte l'enceinte municipale pour rentrer au domicile familial, non sans un crochet à la maternité afin de rassurer sa compagne : le baby qui se trouve dans le berceau est bien confirmé comme leur enfant et eux, comme ses parents.

Et, puisqu'il s'agit d'une scène classique, supposons que cette famille n'aura pas besoin d'éducateurs spécialisés, d'assistants de service social, encore moins d'îlotiers ni de juges pour enfants. Elle se contentera de puéricultrices, d'éducatrices de jeunes enfants, de revues conseillant aux parents comment faire face à telle ou telle situation, d'émissions radio ou T.V. se penchant sur les difficultés supposées des adolescents d'aujourd'hui, etc. Ses éventuelles consultations auprès des psychologues pourront être de courte durée ou ne pas avoir lieu du tout. Elle pourra même s'abstenir de se rendre dans une « maison de la parentalité », ce qui parfois est bien dommage... Sans nullement nager dans un bonheur sans failles, cette famille s'avère d'autant plus *normale* qu'elle est davantage outillée pour se prendre en charge sans trop d'aide extérieure, qu'elle parvient sans trop d'accrocs à se suivre et à se surveiller sans injonction étrangère manifeste. Elle est à même d'être son *propre chef* - au point qu'on pourrait imaginer qu'aucune injonction n'y est à l'œuvre. À la différence des familles qu'on dit défaillantes, cette famille autonome est capable de gérer relativement seule une partie significative de ses multiples dépendances parentales et filiales, sexuelles, névrotiques, financières, culturelles, professionnelles, interrelationnelles, intergénérationnelles, d'habitat, de consommation, de voisinage, de loisirs, ses crises et ses réconciliations, ses séparations et ses recompositions, ses joies et ses ennuis. Autonomie somme toute relative quoique par là même effective, plus d'une fois celle-ci s'avère particulièrement pesante, sinon insupportable à vivre. Il arrive alors que des familles cherchent à desserrer l'étau de cette normalité-là, ce que des experts paresseux et des praticiens impatientes qualifient de « démission parentale » (cf. chapitre 4).

C'est là un maillon essentiel, souvent sous-estimé, dans la longue chaîne de la filiation et de la transmission entre générations : maillon socio-historique, et non seulement interpersonnel ou uniquement biographique.

Scène primitive, disais-je. Première, fondatrice, collectivement rejouée et individuellement portée dès qu'une famille s'établit à la faveur des

enfants qu'elle a convoqués à naître ou qu'elle a adoptés³. Ce point mérite attention. Si les enfants sont accueillis dans une famille qui préexiste à leur venue, en même temps ils modèlent cette famille, ils jouent des rôles actifs et décisifs dans sa construction, dans son fonctionnement, dans son éclatement éventuel. Même si la famille précède, l'arrivée de chaque enfant réagence l'ensemble. Celui-ci prend toujours de la place, et des places.

Les enfants qu'elle a convoqués à naître ou qu'elle a adoptés, toute famille les élève par délégation du pouvoir d'État, en son nom, par rapport à lui, à son ombre, avec son appui, et/ou en s'y opposant. Elle est autorisée à le faire, encouragée et épaulée, suivie à distance et, parfois, surveillée *in situ*. Atteste de ce dernier cas « l'aide éducative à domicile », dispositif grâce auquel un ou plusieurs enfants restent dans leur famille tout en recevant la visite rapprochée d'éducateurs, psychologues et autres personnels.

Vis-à-vis du pouvoir d'État, la famille se trouve en situation de « service commandé », ce qu'à sa manière laisse entrevoir une formule comme « chargé(e) de famille », à entendre dans la lignée de « chargé(e) d'affaires » ou de « chargé(e) de mission ». Comparaison pertinente, au demeurant, car la famille a bien des missions spécifiques dans la reproduction des rapports sociaux : son fonctionnement ne s'explique pas par sa seule dynamique interne, ni non plus par les affects et rationalisations que chaque groupe familial réussit à se forger.

Ce que la famille fait et ne fait pas avec les enfants qui la composent ne résulte pas de sa volonté souveraine, ni ne puise ses racines uniquement dans son intimité, dans les désirs de ses membres, ni non plus dans la transmission intergénérationnelle. Portes verrouillées et volets tirés, les scènes de famille sont loin d'éclorre dans des espaces retranchés. Joyeuses, étouffantes, ou même épouvantables pour l'un ou plusieurs de ses membres, elles ne constituent nullement des espaces socialement clos. Des dimensions idéologiques, des registres politiques, des contraintes économiques traversent chaque famille de part en part et ne cessent de se manifester en son sein, des comptes sont toujours à rendre, des

3. Les constructions langagières sont aussi instructives que savoureuses. On parle de *familles* – nous apprennent le Petit Robert et autres dictionnaires – s'il y a des parents et des enfants ; sinon, on dit *familles conjugales* ou, redondance, *familles conjugales sans enfants*. Dans cette dernière formulation, l'adverbe *sans* désigne une carence, une incomplétude en principe douloureuse : les auteurs chrétiens se demandent toujours si une famille sans enfant en est bien une... Le terme *ménage*, jadis synonyme de *famille*, est aujourd'hui limité au *couple* : couple sans enfants, dit-on, encore une redondance car, avec enfants, le couple est une famille.

justifications et des justificatifs doivent être implacablement fournis. De ce processus, les modalités les plus courantes restent implicites, c'est-à-dire qu'elles vont de soi et ne sont actualisées que par une décision délibérée de la famille. Situation illustrée ci-dessus par cette famille capable d'articuler en interne ses devoirs, ses obligations, ses marges d'autonomie : *en principe*, sans apport extérieur. Précisons : sans apport extérieur autre que celui qu'elle s'auto-prescrit quotidiennement et dont nous pouvons déjà avancer que la dite famille est loin d'inventer de toutes pièces. Ce n'est pas que dans les maisons qu'on fabrique ce avec quoi les maisons tournent ou stagnent.

Raison de plus pour entendre que les familles normales sont plutôt des familles normalisées – cette normalité étant bien une construction, un acquis, en aucun cas un don inné dont certaines familles seraient dotées et d'autres moins, ou pas du tout. Nullement des attributs intrinsèques, ce sont des comportements, des affects, des pulsions, des pensées, bref des organisations individuelles et collectives prises dans des réseaux administratifs, institutionnels, économiques, politiques. Ces réseaux mobilisent des modèles et des référentiels tantôt divergents, plus ou moins contradictoires entre eux, tantôt convergents, alliés en fonction d'intérêts et de buts communs. Dans tous les cas, des rapports dynamiques, des tensions et des torsions les lient, c'est pourquoi certains référentiels se trouvent en position hégémonique. Réseaux, groupes, couches et classes sociales sont des agglomérats actifs, à la fois en déplacement relatif (surtout vers le bas) et en interrelation soutenue (surtout entre pairs) – quoi qu'il en soit, surtout pas des castes immobiles. Et c'est au sein de ce jeu que quelque chose comme la normalité se met à exister – uniquement et exclusivement dans l'histoire sociale, dans ses traditions et ses conjonctures. Un façonnage long et laborieux s'étendant sur plusieurs générations est requis pour qu'une certaine normalité advienne et finisse par être vécue comme spontanée, nécessaire, pour tout dire évidente. L'existence même de certains prototypes de famille fait d'une normalité, *la normalité* [LE BLANC]. L'action tenace et ininterrompue des appareils d'État (juridiquement publics ou juridiquement privés tels l'école, l'appareil judiciaire, les médias, la famille) milite pour que cette normalité le reste contre vents et marées. Nous verrons plus loin qu'accentuer le caractère historique de la normalité ouvre la voie à une lecture fondamentalement non moralisatrice des avanies effectives et/ou supposées des familles.

Jusqu'ici, il a surtout été question des modalités implicites d'inscription sociale des familles. À l'autre bout de l'échelle, en passant par de nombreuses graduations intermédiaires, d'autres modalités existent.

Explicites, formelles, ces dernières se dessinent à partir des cancons du voisinage, des signalements de l'école, des récits portés par des membres de la famille, du désœuvrement d'adolescents se soustrayant à l'obligation scolaire avec l'acquiescement, l'indifférence ou la résignation des parents. Il peut s'agir aussi de menus larcins ou de récidives conséquentes des jeunes, témoignages supposés des manquements éducatifs des parents, d'immaturation affective, de fragilités à endiguer. Les maltraitances à enfants ou celles qu'ils pourraient éventuellement encourir (leur différence n'est pas toujours clairement établie) jouent à cet égard un rôle de déclencheur pratiquement automatique des interventions sociales, médico-sociales, psychologiques... Dans le cas des familles à ressources financières et culturelles réduites, cette rareté est censée confirmer la nécessité objective, et même l'urgence des dites interventions. S'y ajoute, *last but not least*, le ressenti des parents, notamment s'ils se sentent déçus face au devenir de leur progéniture : ce vécu peut générer des demandes d'aide, qui sont pour partie des démarches d'auto-signalement. Même si, d'un point de vue chronologique, l'auto-signalement initial s'effectue en mairie, lors de cette déclaration de naissance à laquelle les familles normalisées ne dérogent surtout pas car il y va, justement, d'une composante de leur normalité.

Plus on s'éloigne des modalités implicites, et plus les pressions du voisinage, les signalements de l'école, etc. donnent progressivement lieu à des procédures formelles, formalisées, codifiées, à des parcours balisés ponctués par des haltes, convocations, relevés, rapports. Interviennent alors les services sociaux et médico-sociaux, les consultations psychologiques et psychiatriques, sous forme de suivis, placements, accompagnements, injonctions thérapeutiques, mises en œuvre de décisions d'éloignement parents-enfants, mises sous tutelle, mises en demeure, mises en institution, mises en visites médiatisées... L'appareil judiciaire s'y manifeste régulièrement, plus ou moins pressant et impératif, pour trancher dans des conflits. Des contrats (éducatifs, scolaires) sont établis qui prescrivent des droits et des devoirs, énoncent des principes comportementaux à respecter, des engagements à honorer. Procédures souvent dénoncées comme un fichage de certaines populations.

De ces modalités explicites d'inscription sociale des familles, il faut souligner le caractère manifeste, formel, labellisé. Là réside, justement, la différence entre modalités implicites et modalités explicites. Si leurs formes et leurs contenus respectifs, si les interventions et éventuelles sanctions que chacune comporte ne sont nullement identiques, n'empêche que toutes deux se déroulent sur le même continuum, leur

séparation n'étant ni étanche ni définitive. Auprès de leurs publics respectifs, elles remplissent des rôles parfaitement comparables. Elles soulignent, les unes, que les fonctionnements familiaux ne semblent pas nécessiter d'interventions sociales, médico-sociales et judiciaires extérieures, ou, du moins, que les apparences sont sauvées ; les autres, que ces fonctionnements requièrent, en revanche, des dispositifs d'aide, réparation, rectification des comportements, des affects, des pensées... Quoi qu'il en soit, ces deux modalités sont également et massivement à l'œuvre. Structurellement inévitables, constitutives et indépassables, partiellement modifiables, leurs prescriptions pouvant être allégées ou en revanche durcies. Mais en aucun cas les familles ne sauraient en faire fi. Susceptibles de ne pas s'y conformer complètement, elles ne peuvent cependant leur tourner le dos. Sous peine de disparaître, purement et simplement⁴.

On ne s'appesantira pas ici sur la pertinence de ces modalités, leurs avantages et leurs excès, ni non plus sur l'étonnante symétrie entre les *abus de pouvoir* qui induisent les modalités explicites (auprès de familles dites en difficulté, par exemple) et les *abus de tolérance* qui caractérisent les modalités implicites (à l'égard des familles aisées, notamment). Autant suggérer qu'*une* des difficultés des familles diagnostiquées en difficulté est de gérer avec quelque succès les nombreux intervenants qui leur veulent du bien.

Selon des procédures chaque fois spécifiques, ces modalités implicites ou explicites font partie des conditions d'existence et de fonctionnement de toutes et chacune des familles. C'est pour cela que, quels que soient leur état, leur situation, leurs conflits, toutes les familles disposent des repères qui leur permettent de se situer dans leur monde, voire dans le monde, en même temps qu'elles se font repérer quand bien même elles ne perçoivent aucun regard posé sur elles. Est en jeu l'ancrage des familles dans un temps et un espace réels, historiques, concrets.

Les rapports des familles au pouvoir d'État et, au-delà, leur inscription sociale sont-ils loin d'épuiser la question de la famille ? J'en conviens d'autant plus volontiers que je n'ai jamais visé une telle exhaustivité ! Venir à bout de la question de la famille ne fait vraiment pas partie des objectifs du présent ouvrage – précisément parce qu'il s'agit bien d'une

4. D'où l'ambiguïté de certaines postures qui, dénonçant à juste titre la présence intrusive des appareils d'État au sein des familles, notamment des couches populaires, semblent présupposer qu'aucune présence étatique ne devrait avoir lieu – auquel cas c'est tout simplement la famille qui cesserait, elle, d'exister. Cf. par exemple Jacques Donzelot, *La police des familles* (Paris, éd. de Minuit, 1977). J'y reviendrai.